

Public et prérequis

RRH, Collaborateur de service RH, attaché(e) de direction
Toute personne amenée à élaborer le plan de développement des compétences des collaborateurs

Les objectifs

Identifier les obligations légales
Connaître les dispositifs de formation
Situer les acteurs, financeurs de la formation
Monter un dossier de financement
Elaborer un budget prévisionnel du plan de développement des compétences

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques et réglementaires, de cas pratiques et de mises en situation

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires
Cas pratiques, mises en situation à partir d'exercices concrets pour les participants
Outils et documents types

Contenu de la formation

Identifier les obligations légales

Identifier et expliquer les principes, le contenu et les obligations légales du plan de développement des compétences
Distinguer les finalités de l'entretien professionnel et du bilan à 6 ans
Décrire et interpréter les mécanismes de régulation et de financement des formations professionnelles

Connaître les dispositifs de formation

Utiliser le plan de formation comme outil structurant du développement des compétences
Identifier les modalités d'utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)
Analyser les conditions et les finalités d'une transition professionnelle
Distinguer et appliquer les principes des contrats en alternance (apprentissage, professionnalisation)
Présenter le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)

RÉFÉRENCE

RHRS0039

CENTRES DE FORMATION

Saint-Quentin

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternantes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Décrire et valoriser les dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et de bilan de compétences
Comprendre le rôle de France Compétences

Situer les acteurs, financeurs de la formation

Identifier et expliquer le rôle et les missions des OPCO
Analyser et différencier la typologie des prises en charge

Monter un dossier de financement

Identifier et maîtriser les points clés nécessaires à la constitution d'un dossier de financement conforme
Repérer et éviter les erreurs fréquentes
Appliquer et suivre les étapes de montage du dossier, en rassemblant et complétant les documents requis

Elaborer un budget prévisionnel du plan de développement des compétences

Analyser et articuler les différents dispositifs de financement
Définir et utiliser les indicateurs permettant le suivi de la réalisation du plan et son optimisation

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation, cas pratiques et exercices proposés